

## Questions orales

**M. Horner:** Une question supplémentaire. Cette caisse ou cette assistance s'applique-t-elle à tous les contrôleurs au trafic aérien au Québec?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, la proposition s'adresse à ceux qui ont de la difficulté ou sont peu disposés à travailler dans une ambiance bilingue. Elle s'applique donc à tous ceux qui se trouvent dans cette situation.

LA POSSIBILITÉ DE LA MUTATION DU TIERS DES  
CONTRÔLEURS DU TRAFIC AÉRIEN POSTÉS AU QUÉBEC—  
L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'URGENCE

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Transports. Étant donné que des 270 contrôleurs de la circulation aérienne dans la province de Québec, une centaine ont demandé une nouvelle affectation et que le contrôle de la circulation aérienne est une occupation fort astreignante qui ne se prête guère au surtemps, le ministre nous dirait-il si le gouvernement a dressé un plan d'urgence, au cas où l'exode prévu de plus d'un tiers des contrôleurs de la circulation aérienne dans la province de Québec aurait lieu?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la difficulté qui se pose si l'on veut avoir un nombre suffisant de contrôleurs de la circulation aérienne qui peuvent accomplir leur tâche dans les deux langues est la raison pour laquelle j'ai établi un programme visant à répartir les postes graduellement au lieu d'un programme tendant à appliquer plus rapidement le contrôle bilingue de la circulation aérienne dans la province de Québec. Je peux dire au député que d'après le rapport le plus récent, le nombre de contrôleurs qui veulent une nouvelle affectation est quelque peu inférieur à celui que donne le député; en fait, il se rapproche des chiffres que j'ai vus tant pour ceux qui souhaitent recevoir une formation que pour ceux qui préfèrent une nouvelle affectation.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR L'ASPECT SÉCURITAIRE DE  
L'EMPLOI DE CONTRÔLEURS BILINGUES DU TRAFIC AÉRIEN—  
LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je crois que selon les chiffres, soixante-deux contrôleurs aériens prennent des dispositions concrètes pour quitter la province et trente-sept autres projettent de le faire le plus tôt possible. Le gouvernement serait-il disposé à l'heure actuelle à demander une enquête publique indépendante sur la sécurité aérienne au Québec pour que cette question soit réglée une fois pour toutes?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais montrer au député que nous n'avons aucune réticence à permettre un examen de nos pratiques en matière de contrôle aérien et de leur sécurité. Je rappellerai cependant aux députés que la source de toute cette discussion est le programme de bilinguisation progressive des services de contrôle du trafic aérien dans la province de Québec. Dans le cas des vols aux instruments, ce programme a été établi tout d'abord à la suite de procédures d'essais et de mises au point minutieuses avec la collaboration des pilotes de ligne et des contrôleurs aériens pour s'assurer qu'elles étaient absolument sûres. Nous pouvons assurer à la population canadienne que les mesures prises en vue de la bilinguisation du contrôle du trafic

[M. Lang.]

aérien seront tout à fait conformes aux normes élevées de sécurité qui ont toujours été en vigueur au Canada.

\* \* \*

## LES POSTES

L'APPARENTE CESSATION DE L'EMPLOI DES BOÎTES AUX  
LETTRES AU COIN DES RUES POUR LE COURRIER

**M. Craig Stewart (Marquette):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Les Postes ont-elles décidé officiellement de cesser d'utiliser les boîtes aux lettres placées aux coins de rues, sauf dans les agglomérations où il y a une distribution à domicile du courrier? Les boîtes aux lettres dont je parle sont celles dans lesquelles on dépose les lettres.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une politique stricte. Je me ferais un plaisir de remédier à la situation si le député me donnait un exemple précis de problème causé par la négligence ou par une initiative des Postes.

**M. Stewart (Marquette):** Monsieur l'Orateur, cette réduction du service frappe tous les citoyens, mais surtout les personnes âgées. Le ministre compte-t-il réexaminer cette politique? Comme exemple, je citerai Neepawa, au Manitoba.

**M. Mackasey:** C'est une belle ville et je ferai tout mon possible pour être agréable aux personnes âgées.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

## LA SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été conçue:

Résidence du Gouverneur général,  
Ottawa,  
Le 5 mai 1976

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Bora Laskin, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 5 mai, à 5 h 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veillez agréer,  
monsieur le président,  
l'assurance de ma haute considération,  
Le Directeur administratif auprès  
du Gouverneur général,

Edmond Joly de Lotbinière.

● (1500)

[Traduction]

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement parce que le comité permanent de la justice et des questions juridiques examine le bill C-83 en même temps que la Chambre des communes débat le bill C-84, qui fait partie du même ensemble de mesures.